



## AVIS DE COURSE CHALLENGE ski/voile « ECLAIR DE FEU » CLASSE WETA

Le Weta Classe France organise le challenge ski/voile « Eclair de Feu », afin de diversifier ses activités et favoriser la convivialité entre ses adhérents.

Le principe de ce challenge est de combiner six manches, trois de ski et trois de voile.

Ce challenge « Eclair de Feu » est une épreuve à part qui ne sera pas comptabilisée dans le challenge général de Weta Classe France afin de ne pas défavoriser les membres qui ne font pas de ski.

Seuls les adhérents WCF à jour de leur cotisation annuelle pourront participer. Le classement sera individuel et nécessitera d'être présent sur toutes les épreuves.

L'épreuve de ski se déroulera durant l'hiver, dans une station de ski alpin et l'épreuve de voile, durant la saison de voile, lors d'une épreuve répartie sur trois journées.

En cas d'annulation d'une des manches (ski ou voile) pour des raisons extérieures (météo, arrêté préfectoral...), l'organisation se réserve la possibilité de proposer une manche de substitution.

### **L'épreuve de SKI se déroulera comme suit :**

- a) Trois manches de ski de type « flèche », chronométrées.
- b) Chaque manche de ski vaut pour un résultat propre.
- c) L'organisation des manches de ski sera sous la responsabilité de l'Ecole du Ski Français.
- d) Les règles de course appliquées pour les manches de ski seront définies par les organisateurs en conformité avec la Fédération Française de ski alpin.
- e) Les participants, quel que soit leur sexe, seront libres de choisir leurs supports (ski alpin, surf, mono ski, télémark, ...) sans qu'aucune compensation de temps ne soit applicable.
- f) Le classement sera individuel.
- g) Un classement ski, avec l'ensemble des participants, sera établi en additionnant le temps des trois manches courues.

**L'épreuve de VOILE se déroulera comme suit :**

- a) L'épreuve se déroulera, si possible, lors des trois journées du National Weta.
- b) La première manche de chaque journée sera retenue pour le classement du challenge ski/voile, soit 3 manches.
- c) Une comptabilité spécifique aux participants au challenge ski/voile sera retenue, à savoir qu'il sera établi un classement propre aux membres engagés dans ce challenge en décomptant les autres participants.
- d) Le classement sera individuel, les doubles marquants individuellement le même nombre de points.
- e) Les règles de courses, conformément à l'avis de course du national Weta, seront respectées, dont l'application des ratings.

**Le classement du challenge ski/voile se calcule selon les règles suivantes :**

- a) Le classement sera calculé comme suit : pour chaque épreuve : 1 point au premier, 2 points au deuxième, 3 points au troisième, ainsi de suite et nombre de points + 1 du nombre de participants pour les abandons.
- b) Le vainqueur du challenge ski/voile sera celui qui aura réalisé le meilleur classement en retenant les deux meilleurs résultats des trois manches de ski et les deux meilleurs résultats des trois manches de voile.
- c) La remise des prix aura lieu à l'issue de la remise des prix de la régata support.